

Motion de Mmes Michèle Künzler et Vanessa Ischi: «Pour un développement harmonieux des quartiers d'Aïre, de la Concorde, des Charmilles et de Châtelaine».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du
26 juin 2000)

MOTION

Les motionnaires proposent au Conseil municipal la création d'une commission ad hoc qui devra présenter rapidement un rapport sur les diverses propositions concernant l'aménagement, les équipements socio-culturels et la circulation dans le périmètre compris entre le Rhône, la rue de Lyon et l'avenue de l'Ain.